



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Lundi 13 septembre 2021 à 19 heures 30
Salle Desnos - 2 rue Aristide Briand

ORDRE DU JOUR :

PV du 31/05/2021 soumis à l'approbation

Délibérations :

- 1- Fonds national de garantie individuelle des ressources - Substitution de la communauté d'agglomération à ses communes membres pour le prélèvement du fonds national de garantie individuelle de ressources à partir du 1er janvier 2022
- 2- Demande de subvention auprès de la Préfecture de Seine-et-Marne dans le cadre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques ou géologiques
- 3- Tarifs de la restauration scolaire et des activités périscolaires à compter de l'année scolaire 2021/2022 et approbation du Règlement Intérieur
- 4- Attribution d'une subvention à l'association « De Fil En Aiguille »
- 5- Convention cadre de soutien aux communes pour l'organisation de manifestations et actions de communication
- 6- Enquête Publique Environnementale - Projet de transport en commun en site propre Esbly – Val d'Europe (TCSP EVE)
- 7- Changement de salle recevant les séances du Conseil Municipal
- 8- Décisions du Maire

Fait à Montry, le 7 septembre 2021
Pour le Maire empêchée,
Le 1^{er} Adjoint,

Eric MAILLARD

